



Aide juridictionnelle pour litiges

Legal aid for litigation

WOLFF KONO EIRL

DÉCEMBRE 2020

DECEMBER 2020

Table de matières

Aide juridictionnelle

Définition

Qui peut en bénéficier?

Qui la paye et
combien?

Aide totale ou partielle

Frais et honoraires pas
couverts

Demande d'aide juridictionnelle

Vérification préalable:
pas d'assurance
protection juridique

Procédure de demande

Décision du bureau

Voies de recours

Le cabinet Wolff Kono

Expérience

Domaines de
compétence

Mission

Valeurs

Honoraires

Table of contents

Legal aid for litigation

Definition

Who can benefit from it?

Who pays and how much?

Total or partial aid

Fees and costs not covered

Request for legal aid

Preliminary check: no legal protection insurance

Request procedure

Bureau decision

Appeal

Wolff Kono firm

Experience

Practice areas

Mission

Values

Fees

Aide juridictionnelle

Définition: l'aide juridictionnelle est une aide financière de l'Etat au bénéfice des personnes pour leur permettre d'intenter (ou se défendre contre) une action en justice.

Exemples d'action en justice:

- ▶ Litige avec propriétaire sur condition de l'appartement, réparations, charges, ...
- ▶ Réclamation contre voisin pour trouble de voisinage (ex. bruit)
- ▶ Litige avec vendeur de produits défectueux
- ▶ Litige avec prestataire de services
- ▶ Réclamation auprès d'assureur résidentiel pour dommage

Legal aid

Definition: legal aid is financial assistance provided by the government for the benefit of persons to allow them to file (or defend against) a legal action in court.

Examples of legal action:

- ▶ Dispute with landlord about condition of apartment, repairs, financial charges, ...
- ▶ Claims against neighbor for disturbance (e.g. noise)
- ▶ Dispute with seller of defective goods
- ▶ Dispute with supplier of services
- ▶ Claim against home insurer for damage

Aide juridictionnelle

Qui peut en bénéficier?

- ▶ Les personnes dont les revenus mensuels ne dépassent pas certains plafonds:
 - ▶ 1.546 € (sans personne à charge)
 - ▶ 1.732 € (1 personne à charge)
 - ▶ 1.917 € (2 personnes à charge)
- ▶ Les conditions de ressources sont détaillées dans la diapositive suivante.

Legal aid

Who can benefit from it?

- ▶ Persons whose monthly income does not exceed certain limits:
 - ▶ 1.546 € (without dependent person)
 - ▶ 1.732 € (1 dependent person)
 - ▶ 1.917 € (2 dependent persons)

- ▶ Resource conditions are detailed in next slide (in French).

Annexe 2
Conditions de ressources pour l'aide juridictionnelle applicables en 2019
dans l'ensemble des départements, Saint Barthélemy, Saint Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon

Part contributive de l'état	pour un demandeur													
	sans personne à charge (*)		ayant 1 personne à charge (*)		ayant 2 personnes à charge (*)		ayant 3 personnes à charge (*)		ayant 4 personnes à charge (*)		ayant 5 personnes à charge (*)		ayant 6 personnes à charge (*)	
	Le montant mensuel des ressources pris en compte, exprimé en €, doit être													
	supérieur ou égal à	inférieur ou égal à	supérieur ou égal à	inférieur ou égal à	supérieur ou égal à	inférieur ou égal à	supérieur ou égal à	inférieur ou égal à	supérieur ou égal à	inférieur ou égal à	supérieur ou égal à	inférieur ou égal à	supérieur ou égal à	inférieur ou égal à
100%		1 031 €		1 217 €		1 402 €		1 519 €		1 637 €		1 754 €		1 871 €
55%	1 032 €	1 219 €	1 218 €	1 405 €	1 403 €	1 590 €	1 520 €	1 707 €	1 638 €	1 825 €	1 755 €	1 942 €	1 872 €	2 059 €
25%	1 220 €	1 546 €	1 406 €	1 732 €	1 591 €	1 917 €	1 708 €	2 034 €	1 826 €	2 152 €	1 943 €	2 269 €	2 060 €	2 386 €

(*) Personnes à charge ou assimilées au sens de l'article 4 du décret n°91-1266 du 19 décembre 1991

N.B. Les montants sont arrondis à l'entier le plus proche

Pour déterminer les plafonds applicables aux demandeurs ayant plus de 6 personnes à charge il convient d'appliquer les calculs suivants :

- plafond pour une aide à 100% : $1031 + (2 \times 0,18 \times 1031) + (\text{Nombre de personnes à charge} - 2) \times (0,1137 \times 1031)$;
- plafond pour une aide à 55% : $1219 + (2 \times 0,18 \times 1031) + (\text{Nombre de personnes à charge} - 2) \times (0,1137 \times 1031)$;
- plafond pour une aide à 25% : $1546 + (2 \times 0,18 \times 1031) + (\text{Nombre de personnes à charge} - 2) \times (0,1137 \times 1031)$.

Les résultats ainsi obtenus sont à arrondir à l'entier le plus proche.

Exemple

Le plafond applicable à un demandeur ayant neuf personnes à charge pour une part contributive de l'état de 55% est calculée comme suit

$$1\,219 + (2 \times 0,18 \times 1031) + (9 - 2) \times (0,1137 \times 1031) = 1\,219 + 371,16 + 820,5729 = 2\,410,7329$$

Le résultat arrondi à l'entier le plus proche donne **2 411€**

Aide juridictionnelle

Qui la paye et combien?

- ▶ L'Etat verse l'aide directement à l'avocat ayant représenté le bénéficiaire
- ▶ Le montant de l'aide est fonction d'un barème d'honoraires en fonction de la procédure et diligences accomplies

Aide peut être totale ou partielle

- ▶ Aide totale: couvre la totalité des honoraires, le bénéficiaire ne paye aucun honoraire
- ▶ Aide partielle: couvre une partie des honoraires, le bénéficiaire verse un complément d'honoraires (forfait) convenu avec l'avocat

Legal aid

Who pays it and how much?

- ▶ Government pays the aid directly to the lawyer having represented the beneficiary
- ▶ The amount of the aid depends on a fee table based on procedure and tasks performed

Legal aid can be total or partial

- ▶ Total aid: covers the totality of fees, the beneficiary does not pay any fee
- ▶ Partial aid: covers a portion of fees, the beneficiary pays supplemental fees (fixed amount) agreed with the lawyer

Aide juridictionnelle

Frais et honoraires pas couverts par l'aide juridictionnelle, et qui restent à la charge du justiciable:

- ▶ Frais de déplacement
- ▶ Honoraire complémentaire (en cas d'aide partielle)

Legal aid

Costs and fees not covered by legal aid, and which remain at the beneficiary's expense :

- ▶ Travel or transportation costs
- ▶ Supplemental fee (in case of partial aid)

Demande d'Aide juridictionnelle

Vérification préalable : pas d'Assurance protection juridique:

- ▶ le demandeur doit d'abord vérifier s'il est couvert par une assurance « protection juridique » pour son dossier
- ▶ La protection juridique peut être prévue dans un contrat d'assurance pour la résidence ou automobile.
- ▶ si c'est le cas, il doit faire appel à son assurance (l'aide juridictionnelle n'est pas disponible)

Procédure de demande: s'il n'est pas couvert par une assurance, le demandeur fait une demande d'aide juridictionnelle au bureau de l'aide juridictionnelle au sein du tribunal

Request for legal aid

Preliminary check: no legal protection insurance :

- ▶ The requester must first check if he or she is covered by « legal protection » insurance for his or her case
- ▶ Legal protection may be provided in home or auto insurance contract
- ▶ If covered, he or she must call on the insurance (legal aid is not available)

Request procedure: if he or she is not covered by insurance, the requester makes a request for legal aid to the legal aid bureau at the court

Le cabinet – expérience et compétences

Après 23 ans d'expérience en tant que juriste d'entreprise pour de multinationales en France et aux Etats-Unis et avocat aux Etats-Unis, je crée mon cabinet en 2019.

Les domaines de compétence du cabinet sont le droit commercial, le droit des sociétés, et la conformité.

Pour les missions d'aide juridictionnelle, le cabinet intervient sur les procédures civiles aux tribunaux relatives aux contrats, baux d'habitation, logement, et assurances.



Firm – experience and practice areas

After 23 years of experience as in-house counsel at multinationals in France and the United States, and as an attorney in law firms in the United States, I started my law firm in 2019.

The practice areas of my firm are commercial law, corporate law, and compliance.

For legal aid cases, my firm handles civil cases at the courts related to contracts, real estate rental, housing, and insurance.



Le cabinet – mission et valeurs

La mission du cabinet est d'être un conseil compétent, loyal et de confiance à ses clients, en temps de soleil et de pluie, et de construire de ponts entre les cultures.

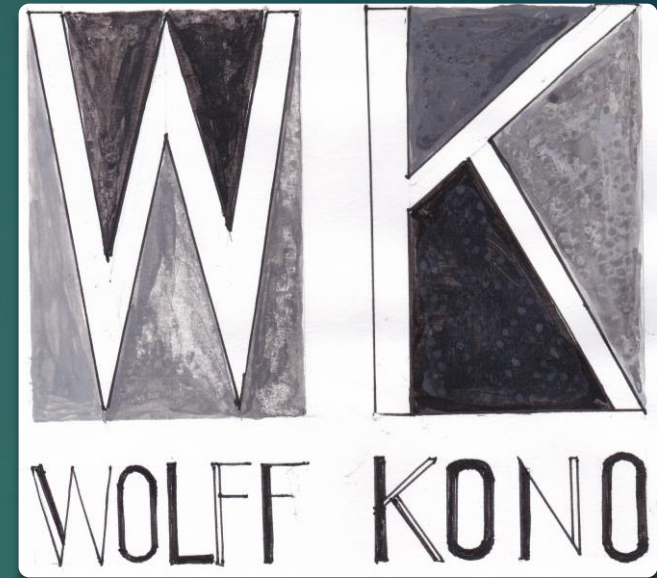
Les valeurs du cabinet sont le dévouement au client, l'amélioration et l'innovation constante, la qualité et l'efficacité.



Firm – mission and values

The mission of my firm is to be a trusted, loyal and competent advisor to its clients, on their sunny and rainy days, and build bridges between cultures.

The values of my firm are client focus, improvement/innovation, quality, and efficiency.



Les honoraires (en cas d'aide partielle)

Forfait:

400 € TTC – affaires simples

OU

800 € TTC – affaires complexes

- ▶ Frais et débours (notamment droit de plaidoirie) à la charge du client: montant à déterminer.

▶ Méthode de paiement:

- ▶ 50% des honoraires et provision pour frais et débours, en début de mission
- ▶ Frais et débours, sur une base mensuelle
- ▶ 50% des honoraires à la fin de mission

Fees (in case of partial aid)

Fixed fee:

400 € TTC – simple cases

or

800 € TTC – complex cases

- ▶ Costs (including pleading tax) at client's expense: amount to be determined.

▶ Payment schedule:

- ▶ 50% of fees and provision for costs, at start of assignment
- ▶ Costs, on monthly basis
- ▶ 50% of fees at end of assignment

Les honoraires de résultat

Si la décision rendue au profit du bénéficiaire de l'aide juridictionnelle a procuré à celui-ci des ressources qui dépassent les plafonds pour l'éligibilité à l'aide, même partielle:

Honoraires de résultat = 20% du montant de l'indemnité obtenue
(en supplément du forfait)

Une demande de retrait de l'aide est faite et acceptée.

Result-based fees

If the decision rendered in favor of the beneficiary of legal aid provided to him or her an amount which exceeds the limit for eligibility to legal aid, even partial:

Result-based fees = 20% of amount of indemnity obtained
(in addition to fixed fee)

A request for withdrawal of legal aid is made and accepted.

Remboursement de frais et honoraires (Article 700)

Si le bénéficiaire de l'aide juridictionnelle a gain de cause, il peut demander au juge d'être remboursé par son adversaire perdant pour les frais et honoraires supportés.

La somme accordée au titre de l'article 700 a pour objet d'indemniser le justiciable des frais qu'il a pu exposer et qui ne sont pas pris en charge au titre de l'aide juridictionnelle :

- ▶ frais de déplacements
- ▶ Honoraire complémentaire en cas d'aide juridictionnelle partielle

Reimbursement of costs and fees (Article 700)

If the beneficiary of legal aid wins the case, he can ask the judge to be reimbursed by his losing adversary for the costs and fees supported.

The amount granted under article 700 is intended to indemnify the litigant for costs he incurred and are not covered by legal aid:

- ▶ Travel or transportation costs
- ▶ Supplemental fees in case of partial legal aid

Merci pour votre considération!



Luis Wolff Kono

Avocat aux barreaux de Paris, New
York et New Jersey

Wolff Kono EIRL

45 ter rue des Acacias

75017 Paris

France

Tél. +33 (0)9 64 00 60 59 (fixe)

Tél. +33 (0)7 72 25 33 19 (mobile)

Email : luis@wolffkono.com

Site : wolffkono.com

SIRET 880 896 741 00019

RSEIRL Paris N° 880 896 741

N° TVA intracommunautaire FR 22
880896741



Thank you for your consideration!



Luis Wolff Kono

Attorney admitted in Paris, New York
and New Jersey

Wolff Kono EIRL

45 ter rue des Acacias

75017 Paris

France

Tel. +33 (0)9 64 00 60 59 (fixed)

Tel. +33 (0)7 72 25 33 19 (mobile)

Email : luis@wolffkono.com

Site : wolffkono.com

SIRET 880 896 741 00019

RSEIRL Paris N° 880 896 741

N° VAT FR 22 880896741

